PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE







Centre d'étude et de recherche sur les territoires et l'environnement (CERETE)



Q do 1919 0 (% 1.10 ()()/

J. 00 10 . 318 . . 00 500 J

21% o oD 1/00/

7 00 1 · · O 2 0 0 0 0

200 1 0 5 5 Mg

/ do.

. - alon.19 (1)0(/

LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET **ADMINISTRATIVE DES CONSTRUCTEURS : CONVERGENCES ET DIVERGENCES**

AMPHITHÉÂTRE HARDOIN 9H00 - 17H00





9h15

9h30

10h10

11h15

PROGRAMME—

LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET ADMINISTRATIVE DES CONSTRUCTEURS : CONVERGENCES ET DIVERGENCES Sous la direction de Monsieur le Professeur Christian Du

Sous la direction de Monsieur le Professeur Christian DEBOUY Organisée par l'Association des Juristes en Urbanisme et Construction (AJUC)

MATINÉE

Sous la présidence de M. Christian DEBOUY, Professeur de droit public, Responsable du Master 2 professionnel Droit de l'urbanisme et de la construction, Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

9h00 Accueil des participants

Ouverture de la journée

Accueil par M. Joël MONNET, Professeur de droit privé, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

Accueil par M. Christian DEBOUY, Professeur de droit public, Responsable du Master 2 professionnel Droit de l'urbanisme et de la construction, Directeur du CERETE

LA RÉCEPTION DES TRAVAUX ET L'OBLIGATION DE PARFAIT ACHÈVEMENT

Droit public : Rapport de M. François BRENET, Professeur de droit public à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, Responsable du Master 2 professionnel Marchés publics et partenariats public privé

Droit privé : Observations comparatives de Mme Marianne FAURE-ABBAD, Maître de conférences à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

LA GARANTIE BIENNO-DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS

Droit privé : Rapport de M. Hugues PÉRINET-MARQUET, Professeur de Droit privé à l'Université Paris II-Panthéon-Assas

Droit public : Rapport complémentaire de M. Frédéric DIEU, Maître des requêtes au Conseil d'État

10h50 **Pause**

LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE DES CONSTRUCTEURS POST-RÉCEPTION

Droit privé : Rapport de Mme Marianne FAURE-ABBAD, Maître de conférences de droit privé à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

Droit public Observations comparatives de M. François BRENET, Professeur de droit public à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, Responsable du Master 2 professionnel Marchés publics et partenariats public privé

11h55 Discussion avec la salle

12h30 Fin de la matinée (déjeuner libre)

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Mme Marianne FAURE-ABBAD, Maître de conférences de droit privé à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

14h30 LA MISP EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Rapport droit public et droit privé de Me Thomas DROUINEAU, Avocat près la Cour d'appel de Poitiers,, diplomé du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction de Poitiers

15h10 TABLES RONDES : LA CONFRONTATION DES POINTS DE VUE

1ère table ronde : les acteurs du chantier

- entreprises :
 - Gros œuvre : M. Alexandre RÉMAUDIÈRE, Directeur de travaux Ent. Moreau-Lathus
 - Second œuvre : M. Sylvain CAPET, Responsable service juridique, Entreprise Brunet
 - Syndicat professionnel : M. Philippé HUET, Secrétaire général de la Fédération départementale du Bâtiment de la Vienne
- maîtres d'ouvrage :
 - public : Mme Claire GESSON, Conseillère juridique, Service Gestion de l'Action administrative, Ville de Poitiers et Grand Poitiers
 - privé : M. Thierry FÉVRIER, groupe Athéna
- | | maître d'œuvre : M. Pascal LEBRUN, architecte
 - bureaux d'études : M. Laurent LEGUILLOU, Dirigeant du bureau d'études ENERTEK

2ème table ronde : les acteurs du contentieux

- expert immobilier: M. Yves BURGUES, Expert judiciaire près la Cour d'appel de Poitiers
- assureur : M. Nicolas MERGAULT, Responsable du service règlement, SMABTP, diplômé du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers
- •// magistrats :
 - /- /administratif : M. Frédéric DIEU, Maître des requêtes au Conseil d'État
 - judiciaire : Mme Sandrine VÉRITÉ, Conseiller référendaire, 3° chambre, Cour de cassation
- avocat : Me Thomas DROUINEAU, Avocat près la Cour d'appel de Poitiers, diplômé du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction de Poitiers

Fin de la journée

Cocktail offert par les étudiants de la XXVIII° promotion du Master 2 professionnel Droit de l'urbanisme et de la construction, en association avec les étudiants du Master 2 professionnel Marchés publics et partenariats public-privé

17h00

LIEU

Faculté de Droit et des Sciences sociales 43, Place Charles de Gaulle 86022 POITIERS CEDEX Amphithéâtre Hardoin

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Madame Sandrine LECLERCQ Faculté de Droit et des Sciences sociales 43, Place Charles de Gaulle 86022 POITIERS CEDEX

Téléphone: 00 33 (0)5 49 45 42 22 Télécopie: 00 33 (0)5 49 45 47 65 sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr/iduca

http://www.weezevent.com/la-responsabilite-civile-et-administrative-des-constructeurs-convergences-et-divergences



RESTAURANTS CENTRE VILLE

Le Café Gourmand: 1, rue de la Regratterie - 05 49 46 28 53 La Charrette à Ar: 15, Place Charles de Gaulle - 05 49 41 03 26 Les Bons Enfants: 11 bis, rue Cloche Perse - 05 49 41 49 82 Le Capuccino: 5, rue de l'Université - 05 49 88 27 39 Le Bistrot Notre Dame: 55, Place Charles de Gaulle - 05 49 88 35 62

HÔTELS CENTRE VILLE

Ibis centre: 15, rue du Petit Bonneveau - 05 49 88 30 42 Le Chapon Fin: Place du Maréchal Leclerc - 05 49 88 02 97 Le Central: 35, Place du Maréchal Leclerc - 05 49 01 79 79 Le Plat d'Etain: 7, impasse du Plat d'Etain - 05 49 41 04 80 Hôtel de l'Europe: 39, rue Carnot - 05 49 88 12 0**0**